AUTHON DU PERCHE

BULLETIN MUNICIPAL
N° 50
FÉVRIER 2026



EDITO DU MAIRE

VŒUX DU MAIRE

FIN DU PROGRAMME BOURG CENTRE

ELECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

EDITO DU Maire



L'année 2025 est désormais derrière nous. **Le 10 janvier dernier, je vous ai adressé mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et d'accomplissement dans vos projets pour 2026,** en présence de conseillers municipaux, mais aussi de notre Député, de notre Président de Communauté de Communes et de nos deux conseillers Départementaux.

Ce fut l'occasion de faire un retour sur le Congrès des Maires de novembre à Paris qui mesure « l'ambiance générale ». Lors de la clôture des débats, le 1er ministre a annoncé un méga décret pour la simplification ou suppression de 40 normes. Cela va dans le bon sens, mais c'est tellement peu quand on sait qu'en 10 ans les normes ont progressé de 70% pour les collectivités avec les coûts que cela entraine sur le budget de fonctionnement des communes.

L'incertitude persistante sur les dotations de l'État fragilise la gestion et l'investissement des collectivités et des entreprises, imposant une grande agilité.

Pour notre commune, l'année 2025 a été marquée par la fin de l'opération « Bourg Centre » et de « Petites Villes de Demain » avec l'inauguration en septembre en présence des financeurs et des entreprises.

La dernière tranche de travaux est terminée : aménagements de la rue Jean Moulin, transformation de la ruelle des clapiers en impasse pour le confort des riverains, mise en valeur du lavoir, sécurisation des piétons en lien avec le département : s'agissant d'une route départementale, un financement spécial et complémentaire au bourg centre a été négocié : 95 000 € pour la voierie et 30 000 € pour les aménagements de sécurisation.

Grâce à ces financements supplémentaires, nous avons pu réaliser les travaux sur la rue Marie Thibault et le reprofilage à l'entrée de la rue de l'église.

En matière de développement économique, l'année 2025 a été particulièrement riche ; ce qui concrétise les premières retombées de l'opération bourg centre en matière d'attractivité.

En ce début 2026, année d'élection municipale, je peux juste vous communiquer les projets actés en conseil municipal : les diagnostics pour les églises d'Authon et Soizé ont démarré et les montages des financements en partie réalisés pour les vitraux. Un appel d'offre est en cours également pour recruter un maitre d'œuvre pour l'assainissement et la mise en séparatif pour 2 tranches : l'une pour la rue des Fossés et l'autre pour la route des Etilleux avec une portion de la rue de la Libération.

Je remercie les associations et leurs bénévoles qui animent la commune tout au long de l'année. Depuis la rentrée 2025, nous avons accueilli trois nouvelles activités : le badminton, le tir à l'arc et désormais la couture.

Je souhaite également adresser une bienvenue chaleureuse aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre commune. J'espère qu'ils trouveront ici un cadre de vie agréable et de nombreuses occasions de s'intégrer à la vie locale.

Mes remerciements vont également aux services administratifs et techniques, ainsi que les élus mobilisés chaque jour à mes côtés, qui font en sorte que notre commune continue d'avancer.

Nous avons maintenu le cap et finalisé les investissements engagés. Chaque jour nous défendons la volonté de promouvoir nos valeurs républicaines et démocrates, en espérant un monde meilleur et humaniste.

Nul doute que c'est collectivement que nous arriverons à relever les défis de ce monde de complexité, avec une conscience et une responsabilité citoyenne de tous les instants.

C'est sur ces valeurs, que je vous réitère Tous mes Meilleurs Vœux pour l'année 2026.

FIN DU PROGRAMME BOURG CENTRE

INAUGURATION DE LA FIN de L'OPÉRATION DES TRAVAUX du BOURG CENTRE le 30 SEPTEMBRE en présence de M. Hervé Jonathan, Préfet d'Eure-et-Loir et de nos deux conseillers départementaux et Sénateur.

La convention DÉPARTEMENT-COMMUNE a été signée le 7 février 2020 avec M. Claude Térouinard, Président du Conseil Départemental.

Ce programme a été mis en place en 2018. Avec 4 partenaires : le département initiateur du dispositif, sous l'impulsion de son président de Département de l'époque Claude Térouinard, l'État, la Région et la banque des Territoires. Il faut rappeler le dispositif croisé de PVD (Petites Villes de Demain), dispositif de l'Etat, démarré en 2020, qui a été signé en 2021 et se poursuit. Il est venu compléter le dispositif "bourg centre", notamment sous l'angle de l'ingénierie, du juridique avec la signature d'une ORT (opération revitalisation du territoire), puis d'une OPAH-RU sur le volet habitat.

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

1re TRANCHE 2018 à 2020 :
Rue Fourmilleau, Rue du Prieuré, Rue du Pressoir, Rue du Sous-Lieutenant Germond, Rue Saint André, Place du Puits de la Botte, Rue de L'Église, Place de l'Église, Le Saulce (Hameau de Soizé).

2e TRANCHE 2021 à 2025 :
Place de la Tour-Rue du Cimetière, Place de la Mairie, Avenue Jean Moulin, Rue Charles Challier, Rue de la Juiverie, Rue des Clapiers, Rue des Fossés, Rue Basse, Rue Marie Thibault, Rue du Lavoir.

LES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS ET OPÉRATIONS

Opération façades
Création de la Maison para médicale et bien être
Rénovation et enfouissement des réseaux électrique et telecom
Travaux réseaux d'eau et d'assainissement
Parcours historique "Authon au fil des siècles"
Rénovation éclairage public – Programme led
Création du Dojo Solidaire "Robert Billardelle"
Acquisitions foncières
Rénovation Batiments Scolaires, démolition d'une maison en ruines



Coupure du ruban par les personnalités.

M. É Girondeau Maire, M. C Térouinard Conseiller Départemental, M. D Guéret Sénateur d'Eure-et-Loir, M. H Jonathan Préfet d'Eure-et-Loir, Mme D Carrouget, Conseillère Départementale, M. P Leriget Maire Délégué, M. P Ferré Maire Délégué



- Rue du lavoir
- Jardin de la mairie
- Rue du croc
- Rue basse /du Four Banal
- Chemin du châtelier
- Conseil départemental
- Amendes de Police
- Préfecture
- Région
- Agence de l'eau

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

DISPOSITIF AMI - (APPEL À MANIFESTATION INTÉRÊT)

Lieux innovants, Lieux accueillants

Cet aménagement va permettre aux usagers d'être reçus dans un lieu accueillant et fonctionnel, respectant la confidentialité des échanges entre les personnes. Cette transformation immobilière va également répondre aux enjeux nationaux énergétiques, ayant pour finalité un accueil de qualité et une meilleure adaptation aux besoins du territoire.

La Mairie d'Authon-du-Perche, structure porteuse de France Services, a signé en 2022 la première ORT d'Eure et Loir, liée au dispositif *Petites Villes de Demain*. Avec la volonté de continuer à travailler avec les partenaires publics (Banque des Territoires, l'ANCT et la Préfecture d'Eure et Loir), nous avons sollicité un accompagnement pour la restructuration de nos locaux avec l'aide des ingénieries immobilière et d'aménagement de France Services, allant même jusqu'à la recherche de financements.



Confidentialité

- **Cloisonnement**

Amélioration performances énergétiques

- **Création d'un SAS d'entrée**
- **Isolation façade Nord**
- **Changement des huisseries extérieures**
- **Modification du mode de chauffage**

Partenaires

- **Banque des Territoires**
- **État**
- **Région**
- **Département**

Confort de travail

- **Espaces clés**

TRAVAUX ÉGLISES

- **Choix de l'architecte**
- **Église Soizé :**
  diagnostic patrimonial et relevé architectural - 17.220 €HT
- **Église Authon-du-Perche :**
  dossier avant projet assistance et suivi des travaux - 29.680 €HT

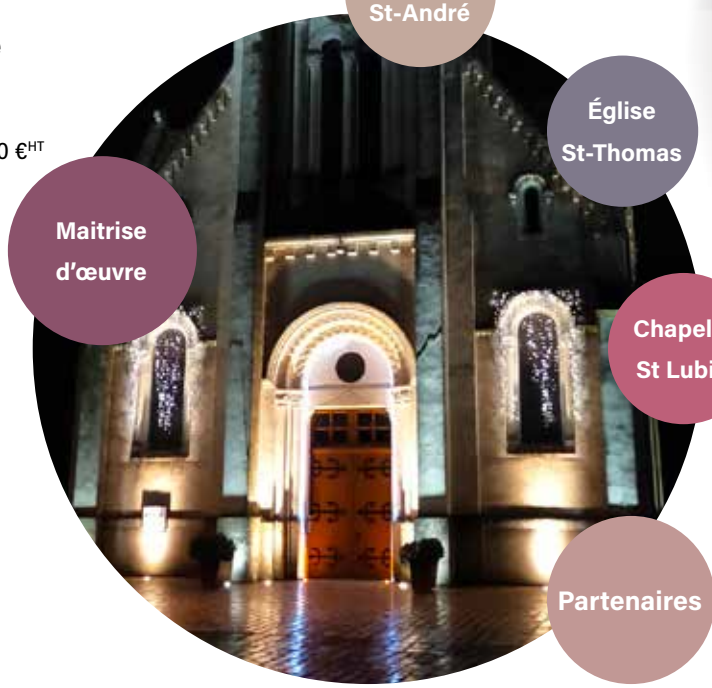

Église St-André

- **Vitraux**

Église St-Thomas

- **Vitraux**

Maitrise d'œuvre

Chapelle St Lubin

- **Création d'un vitrail**

Partenaires

- **Conseil départemental**
- **État**
- **Fondation du Patrimoine**
  (dossier de souscription en attente)

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LA P'TITE ANDRELINE



Depuis septembre 2025, la boulangerie « La P'tite Andreline » a ouvert ses portes. Le laboratoire se situe à Coudray-au-Perche, là où toute « la production boulangère et pâtissière est faite maison ».

Sur un côté de la boutique, vous trouverez un petit étal dit « épicerie » avec des produits locaux, les dernières biscottes produites en France, des confitures délicieuses de Vendée et quelques gammes de chez Vallégrain, des bières, du miel...



OUVERT 7/7 du lundi au samedi,
de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h.
Le dimanche, de 7 h 30 à 12 h 30.

GARDENIA'S COFFEE





Côté fleuriste :
Mise en place d'abonnements de fleurissement de tombes, nettoyage et entretien des sépultures
Du nouveau chez Gardenia's Coffee où vous trouverez :
- Relais Pickup (réception/envoi de colis)
Objets : cadeaux, bougies parfumées et mugs

Prochainement au printemps ouverture d'une terrasse

L'année 2025 a encore été riche en matière d'investissements privés : ils concrétisent les premières retombées de l'opération bourg centre :

- d'abord il y a eu la reprise du Tabac Presse ouvert le dimanche matin

- la reprise de la boulangerie, désormais ouverte tous les jours.

En matière de développement, le garage Renault a mis en route sa station de lavage. La commune a cédé une parcelle de terrain en vue du projet d'extension du garage Citroën.

Le restaurant du Point du Jour a totalement refait sa façade qui lui a donné un vrai renouveau.

Coté création, le commerce Gardiena's coffee (fleuriste et salon de thé) a ouvert ses portes place du Marché. Une esthéticienne a acquis les murs de l'ancien salon de coiffure pour s'y installer.

Dans la zone du Fresneau, les locaux d'activités pour les entreprises sont achevés, prêts à la location.

Enfin, le projet de maison adaptée aux personnes âgées avec services est prêt : la porteuse du projet a désormais bouclé son permis de construire et son financement pour engager ses travaux.

TABAC PRESSE AUTHONNAISE



Changement de propriétaire à la presse /tabac Authonnaise depuis juin 2025.
Céline BOIRÉ vous accueille du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.
Vente de tabac, CBD, cigarettes électroniques, jeux FDJ, presse, cadeaux, maroquinerie, bijoux, timbres fiscaux et postaux, paiement de proximité (factures publiques).
Vente articles de pêche, appâts, asticots, moulinets, épuisettes, etc.



SAMUEL BIAT

Station de lavage automobile nouvelle génération, ouverte depuis le samedi 1er mars 2025.

Une station de lavage écologique qui évite d'utiliser l'eau potable : l'eau décantée, filtrée, désinfectée, repart pour un nouveau lavage de véhicule. Ouvert toute l'année, même en cas d'alerte sécheresse puisque l'eau tourne pratiquement en circuit fermé.

NIPRO

Le site Nipro Pharma Packaging a inauguré ses locaux rénovés le vendredi 24 octobre 2025 en présence de M.Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir ce qui marque une étape importante pour l'industrie pharmaceutique en Eure-et-Loir.



PRODUCTION EN CHIFFRES

450 millions de produits en verre, des contenants pour des formulations pharmaceutiques sortent chaque année des chaînes de production de l'usine.

115 salariés sont actuellement employés sur le site.

3x8 les salariés travaillent en équipes 3x8 avec une équipe dédiée et fixe pour la nuit.

M.Frédéric Lefevre, directeur général de Nipro Pharmapackaging, M.Hervé Jonathan, préfet d'Eure et Loir et M.Eric Girondeau Maire d'Authon-de-Perche ont procédé au traditionnel "coupage" du ruban.

Un projet industriel soutenu pour l'emploi.

Ce projet illustre la volonté de l'État de soutenir la reconquête industrielle et la relocalisation des activités stratégiques. « L'État accompagne les projets créateurs d'emplois et garants de souveraineté », a rappelé M. le préfet Hervé Jonathan lors de l'inauguration. La modernisation de Nipro Pharma Packaging s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en favorisant l'emploi local et en consolidant l'indépendance industrielle de la France.

M.Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir a mentionné les mesures d'accompagnement de l'État pour les entreprises industrielles. La modernisation de l'outil de production d'Authon-du-Perche a été accompagnée, dans le cadre du plan de Relance et France 2030, à hauteur de "2,7 millions d'euros sur un investissement de 3,9 millions d'euros pour moderniser ses infrastructures, contribuer à la dynamique industrielle locale et renforcer sa présence sur le territoire..

La rénovation des locaux engagés montre la volonté du groupe japonais de développer son site percheron. Depuis 2011 et la reprise du site d'Authon-du-Perche, le groupe japonais Nipro Pharma Packaging a engagé plusieurs vagues d'investissements conséquents sur l'outil de production. L'usine s'est spécialisée dans la transformation du verre en ampoules, en flacons et en carpules destinés à l'industrie pharmaceutique.

Nipro Pharma Packaging a investi 400 000 € pour le bien-être de ses salariés à Authon-du-Perche
M. Frédéric Lefeuvre, directeur général de Nipro Pharma Packaging France a rappelé que les bureaux et la salle de pause et restauration n'avaient pas connu de rénovation depuis 30 ans.Pour M. Christophe Haudebourg "tout a été pensé et conçu pour créer des espaces agréables et tranquilles". La qualité de vie au travail est aussi un gage "d'attractivité"

Avec ces nouveaux locaux, Nipro Pharma Packaging affirme son engagement pour l'innovation et la qualité, tout en contribuant activement au tissu économique du Perche et de l'Eure-et-Loir.

FIBRE OPTIQUE

VERS UNE FERMETURE PROGRESSIVE DE L'OPÉRATEUR

Qu'est-ce que le réseau cuivre ? Pendant plus de 50 ans, il a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). **Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique** (ou d'autres technologies pertinentes). La fibre devient aujourd'hui la nouvelle technologie fixe de référence. L'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer progressivement son réseau cuivre. La fermeture du réseau cuivre (ADSL/VDSL/RTC) sera progressive par lots de communes, avec la substitution totale, d'ici 2030, du réseau cuivre principalement. Le processus de fermeture du réseau cuivre comporte 2 étapes :
Fermeture commerciale : les opérateurs commerciaux ne peuvent plus vous proposer de souscrire de nouvelles lignes cuivre. Fermeture technique : les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.

Infos pratiques :
-Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau ;
http://www.xfibre.com/testez-votre-eligibilite
-Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :
http://www.xpfibre.com/declarer-un-dommage-reseau
-Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « foire aux questions »
http://www.xpfibre.com/faq.html

POLITIQUE DE L'HABITAT
« OPÉRATION FAÇADES »





Depuis la mise en place du dispositif, 13 façades ont été rénovées (6 dossiers en cours d'instruction)
Depuis 2021, la Communauté de Communes du Perche et la commune d'Authon-du-Perche ont mis en place une opération façades. L'objectif est de renforcer l'attractivité du bourg, les secteurs patrimoniaux, et les axes de passage, puis d'inciter financièrement et techniquement les propriétaires occupants ou bailleurs privés à rénover les façades.

Travaux subventionnables :

- Ravalement de façades visibles de la rue (pierres, briques, torchis, enduits à la chaux, colombage...)
-Réfection des bandeaux, corniches, des sous-toitures et peinture des ouvertures (portes et volets).
-Réfection des murs de constructions annexes visibles de la rue et en façade.
-Travaux connexes.

Montant des aides : 25 % du montant HT des travaux par la CDC du Perche + 15 % du montant HT des travaux de la commune.
Plafond global de subventions : 4 800 €. Les interventions sur les immeubles ne pourront bénéficier des aides de la commune que si elles sont conformes au guide « Les couleurs du bâti percheron » consultable sur www.cc-perche.fr ou www.parc-naturel-perche.fr

Pour plus d'informations veuillez contacter :
Mme CIROT au 02 37 49 59 74 ou n.cirot.fs@orange.fr
Mme Beaud'huy au 02 37 52 18 82
ou habitat@cc-perche.fr

HEBERGEMENTS



Le Domaine des 2 étangs est situé à Authon du Perche, (Chemin du Châtellier).

Il est situé au cœur du Refuge des 2 étangs, Refuge de biodiversité pour les espèces du Parc Régional du Perche.

Réparti sur 2 maisons, La Bergerie et L'Atelier, il peut recevoir jusqu'à 28 personnes.

Parc arboré, étang avec pédalo, piscine chauffée, jeux, c'est le lieu parfait pour se retrouver au vert en famille ou entre amis.

L'hiver, les poêles, le billard, les 2 vastes salons et la salle de jeux vous permettront de passer des soirées conviviales.

Nogent le Rotrou, la capitale du Perche est à 15 min en voiture.

Contact: https://www.domainedes2etangs.fr/
07 67 59 16 14

FRANCE SERVICES

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

La fréquentation des usagers dans notre espace **France Services (FS)** et aux diverses animations, évolue toujours à la hausse, d'année en année.
Retour sur La Journée Porte Ouverte de France Services de novembre : **34 stands d'opérateurs** et partenaires à la Salle des Fêtes – près de **250 contacts d'usagers** ont été enregistrés sur la journée. Un évènement réussi, visiblement utile et intéressant pour nos administrés !



Un projet d'Aménagement des locaux

France Services est une structure qui doit savoir évoluer face à ses besoins ; De ce fait, Le projet d'aménagement de l'entrée de la Mairie et France Services avance : un sas extérieur d'entrée sera envisagé pour répondre aux déperditions thermiques, puis le bureau d'accueil mutualisé France Services/Mairie sera cloisonné par services pour être plus confidentiel, afin de créer un lieu d'accueil de qualité.

Une évolution du nombre des permanences des opérateurs et partenaires dans nos locaux FS

PERMANENCES DES OPÉRATEURS :

- **Service des impôts :** le jeudi matin (permanences physiques ou en visioconférence selon la période)
- **France Travail :** le 3e vendredi matin du mois sur rdv (rendez-vous).

PERMANENCES DES PARTENAIRES LOCAUX :

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT 28 :

* **Sage-femme et puéricultrice** le lundi matin/rdv
* **action sociale :** le mardi matin/rdv (et/ou 2e mercredi après-midi/rdv)
* **service insertion :** 2e jeudi après-midi du mois/rdv
* **conseillers numériques :** Permanences les mardi ou mercredi matins + ateliers numériques mensuels les mardi ou mercredi après-midis.

- La Caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO :
le 4e mercredi du mois/rdv

- Le Comité de Bassin d'Emploi de Nogent le Rotrou :
permanence 2e mardi après-midi
+ ateliers numériques réguliers

- La Mission Locale : 2e mardi après-midi du mois

- l'ADIE (Aide aux auto-entrepreneurs) :
créneau en visioconférence sur rendez-vous

- La Maison de la Justice et du Droit de Nogent le Rotrou :
*** Conciliateur de justice :**
le 1er jeudi et 3e vendredi matin du mois/rdv
*** Avocats – consultations juridiques :**
le 2e vendredi après-midi/rdv en visioconférence

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERCHE DE NOGENT LE ROTROU :

* **Réseau Petite Enfance :** Atelier Assistantes Maternelles vendredi matin + permanence après-midi
* **Service Habitat :** opérations façades : 1er lundi après-midi du mois
* **France Rénov' :** 2e jeudi après-midi du mois

- Le CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) :
le mardi/rdv

- Le Point Conseil Budget :
le 3e mardi après-midi/rdv

- La PFRsud28 (Plateforme de répit des aidants/aidés) :
2e vendredi après-midi du mois

- La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés, malades et Handicapés) :
4e mardi après-midi du mois/rdv

Vous voulez rencontrer un professionnel lors de ces permanences ?

Contactez les conseillères de France Services, elles vous aideront dans la prise de rendez-vous ou sauront vous orienter vers le bon contact :

Téléphone 02.37.49.59.67 ou msap.authon28@orange.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS À RETENIR

Forum sur la Retraite :

Jeudi 12 mars 2026 – Salle du Conseil Municipal à la Mairie

Vous voulez vous renseigner sur votre projet de retraite, un cumul emploi retraite, connaître vos droits et les démarches utiles ? Venez rencontrer et interroger les conseillers présents, des caisses de retraites de base et retraites complémentaires (CARSAT – MSA – AGIRC-ARRCO) : un moment d'informations précieuses et **des conseils personnalisés.**





Nouveaux ateliers numériques mensuels :

Nicolas LE SPIGAIN, Conseiller Numérique du Département, animera un atelier numérique gratuit chaque mois, avec des thématiques variées.

Ateliers de 14h à 16 h, ouverts à tous : venez apprendre, découvrir et approfondir vos compétences en numérique, quel que soit votre niveau de connaissances.

Mercredi 28 janvier : Boîte mail et pièces jointes

Mercredi 11 février : Démarches administratives/ scanner et envoyer des documents

Mercredi 11 mars : E-Santé : Doctolib, AMELI, téléconsultations ...

Mardi 28 avril : Organiser et gérer ses documents

Mercredi 20 mai : Comment gérer ses mots de passe

Mercredi 17 juin : Achats sur internet - vendre et acheter en ligne

Gratuit – Inscription obligatoire auprès de France Services : 02.37.49.59.67

CÔTÉ INFOS UTILES

NOUVEAU



La buraliste d'Authon a adhéré au dispositif de **« paiement de proximité »** en lien avec les services fiscaux. Ce service permet de régler les factures locales directement chez elle, de manière simple, en espèces (maxi 300 €) ou par carte bancaire, sur présentation de la facture : cantine, facture d'eau, impôts, amende, etc.).
Elle vend également les timbres-poste, les timbres amendes et fiscaux.

N'hésitez pas à utiliser ce service de proximité !

l'ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique : Vous souhaitez créer une activité, vous avez des questions sur la micro-entreprise, la fiscalité, les démarches à réaliser pour créer une entreprise ? Venez vous renseigner auprès de la conseillère de l'ADIE (échange en visio dans nos locaux sur rendez-vous, ou permanence physique à l'espace France Services de Nogent le Rotrou le 2e jeudi de chaque mois). Contact : 06.14.91.82.07 ou renseignement auprès de France Services Authon : 02.37.49.59.67

Nouveau :
- **une prime de 1 000 €** pour les jeunes autoentrepreneurs de moins de 30 ans
- **le Prêt Jump :** prêt jusqu'à 15 000 € à taux zéro

L'ONAC : Office National des Anciens Combattants

Vous êtes veuve d'ancien combattant ? N'hésitez pas à contacter l'ONAC de Chartres qui peut vous aider financièrement à assumer certaines dépenses : Aides aux frais médicaux, aux frais d'obsèques, participation aux frais annexes de l'hébergement en maison de retraite, frais de maintien à domicile et autres motifs.

Contact : Mme SAVARD Antoinette
Tél : 02.37.21.54.25 antoinette.savard@onacvg.fr

SERVICE DE L'EAU

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – AVANCEMENT

Dans notre bulletin municipal de février 2025 nous vous informions du projet de travaux d'assainissement eaux usées concernant la rue des Etilleux, le bas de la rue de la Libération (entre la rue du Stade et la place des Marronniers), la rue des Fossés (de la rue du Croc à la place du Pont des Bordes), et assainissement eaux pluviales entre la rue de la Gare et la rue de la Moisantière.

Une étude de faisabilité a été réalisée.

Entre-temps 2 objectifs supplémentaires ont été ajoutés : la mise en séparatif du réseau assainissement dans le bas de la rue du Haut Parc (de la rue de la Croix Boissée à la place du Pont des Bordes) et, suivant son état, le renouvellement de la canalisation eau potable rue des Fossés.

Des travaux supplémentaires ont été réalisés par l'entreprise TPCI au carrefour de la rue des Fossés et de la rue du Croc (au niveau du plateau) afin de mettre en attente les futurs réseaux assainissement.

Nous allons prochainement recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre qui aura pour mission de nous assister dans la mise en œuvre de ces chantiers. Un appel d'offres est lancé en ce sens en décembre 2025.



QUELLES SONT LES MESURES A EVITER ET CELLES A CONSEILLER ?

Laver sa voiture en station de lavage au lieu de laver sa voiture dans la cour



Lorsque vous lavez votre voiture sur votre terrain, des huiles, de l'essence, des graisses, de la suie, des poussières de métal lourd ainsi que des produits d'entretien peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines, elles ne peuvent être filtrées. Les stations de lavage disposent de séparateurs d'huile et d'essence ainsi que de filtres permettant de trier les substances polluantes.

Fertiliser sur une végétation luxuriante au lieu de fertiliser sur une végétation peu développée



Le nitrate présent dans le lisier est mieux absorbé par les plantes lorsque les racines sont bien développées dans le sol et que celui-ci est entièrement couvert de végétation. Sur un sol ouvert, le nitrate est lessivé par l'eau de pluie et se retrouve dans les eaux souterraines. Le phénomène est similaire par l'utilisation excessive d'engrais du commerce dans le jardin.

Utiliser des produits naturels au lieu d'utiliser des pesticides dans le jardin



Les pesticides se décomposent difficilement et s'accumulent dans les cycles naturels. Ils agissent contre toutes les formes de vie et nuisent donc aussi aux organismes utiles. Ils nuisent par ailleurs aussi à la santé de l'être humain.

Trier au lieu de jeter au réseau d'assainissement



Les produits cosmétiques, médicaments, peintures et produits chimiques n'ont rien à faire dans les toilettes ou dans les ordures ménagères. Depuis plusieurs années des consignes de tri et des points de collecte sont à votre disposition pour tout type de déchets.

L'excès est l'ennemi du bien

Lorsque vous utilisez des produits de lessive et de nettoyage, appliquez le principe selon lequel l'excès est l'ennemi du bien. Des dosages trop élevés contaminent les eaux ménagères, et donc les eaux souterraines.

CIVISME

NUMERO ASTREINTE SERVICE EAU

Nous attirons votre attention sur la mise en place d'un **numéro d'astreinte** réservé exclusivement aux urgences et en particulier pour des problèmes d'eau/assainissement.

Ce numéro est en fonction uniquement le week-end, du vendredi soir au dimanche soir

07.57.60.41.36

LINGETTES

Nous retrouvons régulièrement des lingettes ménagères à la station d'épuration et au poste de refoulement situé avenue Jean Moulin. **Ces objets ne doivent en aucun cas être jeté dans les cuvettes des toilettes.** Ils perturbent nos dispositifs et peuvent, en grande quantité, griller des pompes. Nous en appelons à votre vigilance et vous remercions pour votre compréhension.

PAIEMENT FACTURES EAU/ ASSAINISSEMENT

NOUVEAU !

Vous pouvez désormais **régler vos factures eau/assainissement** auprès du buraliste d'Authon-du-Perche, en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire, muni de votre facture.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



DATES : 15 ET 22 MARS 2026

Type de scrutin : scrutin de liste paritaire proportionnel **(aucune modification ne doit être portée sur le bulletin de vote)**

Nombre de conseillers à élire : 23

Nombre de conseillers communautaires à élire : 3

Date limite inscription liste électorale : 04 février 2026 (en ligne) ou 06 février 2026 (en mairie) muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Procuration : à établir le plus rapidement possible

Vérification inscription liste électorale : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE sur le site service-public.fr

Demande correction état-civil : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454 sur le site service-public.fr muni de votre numéro de sécurité sociale (NIR) et d'une copie de votre acte de naissance

Pour toutes informations ou difficultés, nous sommes à votre disposition en Mairie pour vous aider.

CARTE IDENTITÉ / IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Il est désormais possible de réaliser une procuration de vote entièrement dématérialisée **grâce à l'application France Identité et la certification de l'identité numérique.** Avec cet outil, plus besoin de se déplacer en gendarmerie !
Comment réaliser une procuration de vote dématérialisée ?

ATTENTION : Au préalable vous devrez d'abord avoir créée votre identité numérique et l'avoir fait certifié en Mairie muni d'un dispositif de recueil (DR).

Après avoir récupéré votre numéro d'électeur ainsi que celui de votre mandataire, vous devrez :

1. Vous authentifier sur le site MaProcuration.gouv.fr via des identifiants France Connect
2. Remplir le formulaire de demande en ligne
3. Une fois votre demande validée, choisissez l'option 2 « en ligne » pour la vérification d'identité ;
4. Renseigner le lieu où vous votez
5. Vous authentifier à France Identité en scannant le QR code affiché à l'écran. Dans l'application France Identité, saisir votre code personnel et lancer la lecture de votre carte d'identité en sans contact ; **Attention, vous n'aurez que 20 minutes pour vérifier votre identité avec France Identité. Passé ce délai, vous devrez impérativement faire une nouvelle demande de procuration ou faire vérifier votre identité par une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire) pour valider votre procuration**



6. Votre procuration est validée et transmise à votre commune de vote. Vous recevez un courriel intitulé « Votre procuration a été validée »
7. Votre mandataire n'a aucune démarche à effectuer avant de se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

Attention : Il est impératif d'attendre de recevoir le résultat de votre demande de certification, par mail ou dans l'application, dans les 48h après votre passage en mairie pour pouvoir faire votre procuration de vote. Avant cette notification, l'étape de la vérification d'identité ne fonctionnera pas.

L'ÉCHO DES Z'ÉCOLES

L'école d'Authon du Perche compte pour cette année scolaire un effectif de 131 élèves répartis sur 6 classes.

L'école d'Authon-du-Perche

Toute l'équipe éducative espère pouvoir mener à bien divers projets (dont certains que nous pérennisons au fil des années) dont voici quelques exemples :



- **le conseil de délégués de classe** mis en place l'an passé a été reconduit. Les enfants ont beaucoup d'idées pour améliorer leur qualité de vie à l'école. Ce conseil se réunira une fois par mois et nous essayerons de mettre en œuvre les propositions des élèves lorsque cela sera possible.
- les classes de la maternelle au CM2 vont bénéficier d'intervention de **théâtre.** Ces interventions donneront lieu à une représentation devant les familles par le biais du PACT 2026 financé par la région via le PNRP.
- plusieurs **rencontres entre nos classes** sont prévues notamment au moment de Noël et pour fêter le printemps.
- toutes nos classes bénéficieront d'intervention de la **Ludo'Perche.** Ces interventions permettront à nos élèves de découvrir de nouveaux jeux et de développer des compétences à travers l'utilisation des jeux de société.



- le **jeu d'échecs** est toujours pratiqué au sein de notre école. Les enfants développent grâce à cela des stratégies pouvant ensuite être mises à profit lors des séances de mathématiques notamment.

Notre école est très active dans les activités sportives. En effet, nous sommes affiliés à l'USEP, association sportive. Cette association met à notre disposition du matériel qui nous permet de faire découvrir de nouveaux sports aux élèves.

De nombreuses interventions sont également prévues ou ont déjà eu lieu :



- des interventions de **basket** grâce au club de Nogent le Rotrou que nous remercions.
- des interventions de **volley-ball** par l'intermédiaire du club de Nogent le Rotrou que nous remercions également.
- une initiation au **judo** est prévue pour les classes de la grande section au CM2. Cela va permettre aux enfants de découvrir ce sport.
- notre école est de nouveau inscrite à l'opération **« les parcours du coeur »**. Les enfants feront une marche adaptée à leur âge en fin d'année scolaire.
- des séances de **piscine** sont prévues pour tous nos élèves du CP au CM2.

Les interventions de théâtre et de judo sont financées par la commune que nous remercions chaleureusement. L'APE de l'école va également mener au cours de l'année diverses opérations qui nous aideront également à accomplir de beaux projets pour les enfants et nous les remercions également pour leur soutien.

Sophie BODIN, directrice de l'école d'Authon-du-Perche



Rang du haut
Caroline Picard (PS MS),
Pierrette Guillon (ATSEM),
Emilien Volleau (CP CE1),
Virginie Denoual (ATSEM),
Lucile Lignier (ATSEM),
Isabelle DENIS (CM2)

Rang du bas
Alizé Foucart (AESH),
Sophie Bodin (directrice, PS GS),
Delphine Billaud (PS GS),
Anne-Aëlle Drillien (CE1 CE2),
Joanna Ménager (CE2 CM1)

ACCUEIL DE LOISIRS

ORGANISATION
DES PROCHAINES VACANCES :

Vacances d'hiver : inscription 01 au 25 janvier.
Vacances de printemps : inscription du 02 au 22 mars.
Vacances Eté : inscription du 27 avril 24 mai.

CONTACT : Paul DROUIN 06 15 50 68 37
alshauthon@cc-perche.fr



L'école de Soizé :
une année riche en apprentissages
et en découvertes



L'école de Soizé

L'école de Soizé poursuit sa dynamique avec une équipe pédagogique stable et pleinement investie. Jocelyne Rennes assure la classe de CE1-CE2 (14 élèves) tandis que Kévin Bourdain a en charge la classe de CM1-CM2 (14 élèves). L'équipe est renforcée par Léa Lemoine, AESH et Mme Beaufils Vénissia, enseignante membre du RASED.

Un grand projet artistique autour du Petit Prince

Cette année, le projet central de l'école s'articule autour de l'œuvre Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry. Il prendra la forme d'un conte musical pluridisciplinaire mêlant théâtre, danse, marionnettes, chant et musique.



Ce projet bénéficie du soutien financier de la Communauté de communes du Perche, du Rectorat et du Conseil départemental, que nous remercions chaleureusement. Près de cinq intervenants spécialisés viendront accompagner l'équipe enseignante dans sa mise en œuvre.

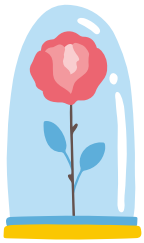

Les 22 et 23 juin, les deux classes se rendront au centre de Roussigny à St Ulphace pour un séjour artistique. Le spectacle final aura lieu le mardi 30 juin à 18 h, au centre de Roussigny.

Un travail de mémoire autour de la Première Guerre mondiale

Autre projet d'envergure : la classe de CM1-CM2 participe au concours « Les Petits Artistes de la Mémoire ». Cette démarche a débuté avec le centenaire du Bleuet de France, à l'occasion duquel tous les élèves ont réalisé un grand panneau souvenir visible au monument aux morts de Soizé.

Dans la continuité, les élèves retraceront le parcours d'un soldat de la Première Guerre mondiale, qu'ils mettront en forme artistiquement à travers la création d'un carnet de guerre.

Le 31 mars, les deux classes se rendront aux archives départementales pour participer à des ateliers en lien avec ce projet. La journée se poursuivra par la visite de l'Arsenal des pompiers euréliens à Bonneval, afin de découvrir l'histoire et l'engagement des sapeurs-pompiers.

Fin avril, les élèves se rendront au musée de la Grande Guerre de Meaux, où des ateliers pédagogiques viendront enrichir leur travail.

Ouverture culturelle et sorties pédagogiques

Plusieurs sorties ont déjà jalonné cette année scolaire. Le 5 décembre, les élèves ont assisté à un spectacle de cirque à Chartres, spécialement conçu pour le jeune public. Ce moment, très apprécié, a laissé de merveilleux souvenirs aux enfants.

Le 8 décembre, l'école s'est rendue au cinéma Saint-Louis du Theil pour visionner le film d'animation Le Petit Prince (2015), en lien direct avec le projet artistique de l'année.

Les 11 et 12 mai, l'ensemble de l'école participera à une classe découverte au Futuroscope. Nous remercions chaleureusement les communes pour leur soutien financier. Ce séjour s'inscrit pleinement dans le projet autour du Petit Prince. Le parc du Futuroscope propose en effet un important espace dédié à l'exploration de l'espace, incluant un planétarium et l'attraction emblématique Chocs cosmiques.

Enfin, les élèves de l'ensemble des classes de notre RPI bénéficient également de séances de piscine, de judo, de rugby et de basket.

Remerciements

L'ensemble de ces projets représente un investissement financier et humain conséquent. Nous remercions vivement tous nos partenaires et soutiens pour leur participation à nos différentes actions. L'école poursuit notamment la récupération des cartouches d'encre tout au long de l'année, et une benne à papier sera mise en place au cours des prochains mois (information qui sera relayée sur PanneauPocket).

Je tiens également à remercier chaleureusement ma collègue Jocelyne, ainsi que Léa, pour leur engagement sans faille. Enfin, un grand merci à notre personnel communal, nos deux Sylvie, qui œuvrent chaque jour dans l'ombre et sans qui l'école ne pourrait fonctionner.



Kévin BOURDAIN, directeur de l'école de Soizé

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Dans le cadre de l'opération 1000 dojos solidaires

programmée à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris de 2024. L'ancienne biblothèque de l'école a été transformée en dojo "solidaire. Ce lieu au n°5 rue des Écoles dédié à la pratique du judo, du taïso, ainsi qu'à diverses activités sportives pendant les créneaux scolaires et périscolaires. Ce dojo porte désormais le nom de "Robert Billardelle", ce judoka qui a tant oeuvré pour le développement et la pratique du judo.

A Authon-du-Perche au cours de la saison 2024-2025 le dojo a accueilli 75 licenciés répartis comme suit: 19 adultes en cours de taïso et 56 jeunes en cours de judo. **Site internet :** Pour plus d'informations veuillez contacter Mme Leduc présidente du judo club https://jcnogentlerotrou.ffjudo.com







LE SECOURS CATHOLIQUE D'AUTHON DU PERCHE

vous accueille dans sa boutique au 2, rue de l'Eglise **le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h ainsi que les 1er et 3e samedi du mois de 9h30 à 12h.** Une permanence d'accueil écoute et accompagnement est proposée le 3e samedi du mois de 10h à 12h au sein de la salle paroissiale St Fulbert, sans rendez-vous. La boutique participera à la brocante le 28 mai 2026



BADMINTON

Les jeudis de 20h à 22h
Au Gymnase d'Authon-du-Perche
Renaud Leroy 06 64 35 27 48



YOGA

Tous les lundis au dojo avec Lys Yoga. Cours de hatha yoga à 19h45
En cours découverte: 8€
Tapis non fournis.

Réservation obligatoire
06 29 86 89 59
Lysiyoga.holistik
lysyoga.contact@gmail.com

DOJO AUTHON DU PERCHE

ARTS MARTIAUX

Technique Aïkido Komudo
(Mains nues) (Armes traditionelles)
Cours enfants adultes
Le vendredi de 18h à 21h au Dojo
M. BREN : 06 08 30 63 19

INVITATION PÉTANQUE

Association Sports Loisirs Authon du Perche

Salle René SOLER

SAMEDI 14 FÉVRIER 17H

Réunion d'information - Préparation saison 2026

Adhésion et Date concours 2026 - Galette des Rois

Patrice Leriget 06 32 09 03 03



CLUB DE L'AMITIÉ

LOTO – DIMANCHE 15 MARS 2026 ET JEUDI 15 OCTOBRE

REPAS DANSANT



AUTHON -DU-PERCHE A LA SALLE DES FETES - PROJECTION DU FILM
SAMEDI 21 FEVRIER A 20h30 & DIMANCHE 22 FEVRIER A 17h
ENTREE GRATUITE



AMICALE DES ANCIENS ELÈVES ET AMIS DE L'ECOLE

THÉÂTRE 3E FESTIVAL à la salle des Fêtes

VENDREDI 27 MARS 20H

- Un week end dans ma femme

SAMEDI 28 MARS 20H

-Embrassons-nous Folleville.

DIMANCHE 29 MARS 11H - Salle René Soler

-Spectacle pour enfants

DIMANCHE 29 MARS 14H30

- ça se complique

Rires et bonne humeur sont garantis tout au long du festival. Renseignements et réservation au **06 86 85 97 44** ou amicale.authonduperche@gmail.com





BROCANTE BOURG DE SOIZE
LUNDI 6 AVRIL 2026



MJ AUTHON du Perche

MAISON DES JEUNES

DIMANCHE 26 AVRIL : RALLYE-VÉLO TOURISTIQUE *(électrique accepté) en équipe de 2*

SAMEDI 6 JUIN: 8E MARCHE DÎNATOIRE : L'Authonnaise

Contact : mjauthon.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 19 JUIN place du Marché à 20h30 Avec le groupe "CAP A L'OUEST"

15

CENTRE DE SECOURS

Le 13 décembre 2025, nous avons fêté notre traditionnelle sainte BARBE en présence d'autorités et de personnalités. C'était l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur concernant notre activité opérationnelle.

Nous avons effectué 321 sorties du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025 celles ci se déclinent comme suit :

- 60 accidents avec véhicules routiers, - 198 secours à personnes , - 34 feux, - 29 interventions diverses.

Cela, pour un total de 670 heures passées en interventions, dont 549 heures en diurne et 121 heures en nocturne avec un effectif de 23 Sapeurs Pompiers dont 8 personnels féminins.

Le centre de sapeurs-pompiers Volontaires de notre commune repose avant tout sur l'engagement de femmes et d'hommes, qui donnent de leur temps, souvent en plus de leur vie professionnelle et familiale pour assurer la sécurité de tous.

Chaque intervention, qu'il s'agisse de secours à personnes, d'incendies ou d'opérations diverses est menée avec sérieux, solidarité et sens du service public. Cet engagement citoyen est une richesse pour notre territoire et un pilier essentiel de la vie locale.

Je tiens à saluer l'investissement constant des sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que le soutien de la municipalité, de la direction départementale du service d'incendie et de secours, des employeurs et des familles, sans lesquels cet engagement ne serait pas possible.

Notre effectif est insuffisant. Afin de pérenniser celui ci, nous sommes toujours à la recherche d'hommes et de femmes souhaitant s'investir dans notre activité. Dès l'âge de 16 ans, toute personne ayant une bonne condition physique, un esprit d'équipe et le sens du service public peut se porter candidat au recrutement. N'hésitez pas à prendre contact auprès de nous pour tous renseignements concernant les modalités d'engagement, les tests de recrutement, la formation et les différentes conventions pouvant être mises en place auprès des employeurs.

Néanmoins, la prévention et la vigilance de chacun restent un axe essentiel pour limiter les risques et garantir la sécurité de tous. Adopter les bons réflexes, respecter les consignes de sécurité et rester vigilant permet à chacun de contribuer à la protection de tous.

En 2025, nous avons effectué quelques opérations de communications afin de faire connaitre nos différentes activités, nos locaux et nos matériels. Une journée «portes ouvertes» a eu lieu le samedi 17 mai 2025 et au mois de juin nous avons accueilli les écoles primaires d'Authon du Perche et Soizé. L'objectif étant bien entendu de susciter des vocations.

Quant à la section des Jeunes Sapeurs Pompiers qui est une formidable école de vie, l'effectif est de 12 jeunes entre 12 et 16 ans dont 8 garçons et 4 filles, un effectif en légère hausse par rapport à 2024. A compter de l'âge de 12 ans, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer notre section.

Au nom de l'ensemble du personnel du centre de secours, je vous remercie pour votre confiance et votre soutien.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026.

Le Chef de Centre, Le Capitaine Didier BOULAY



Remise des Grades et Médaille 2025

CONCERNANT LES GALONS

Remise du galon de 1re classe : la Sapeure Cathy MULLOT.

Remise du galon de Caporal : Au Sapeur 1re classe Dimitry FRANCHET.

Remise du Galon de Sergent chef : Au Sergent Erwan JOURAND.

Remise du galon d'Adjudant : Au Sergent/Chef Julien COUPEAU.

MÉDAILLE

Remise de médaille Grand'or pour 40 ans de service au Capitaine Didier BOULAY

PARC NATUREL DU PERCHE

La procédure de révision de la Charte du Parc naturel régional du Perche a débuté en mai 2021 et une nouvelle Charte a été élaborée en concertation avec le territoire pour la période 2025-2040. Celle-ci a été soumise et approuvée au Conseil Municipal du 21 octobre 2025.



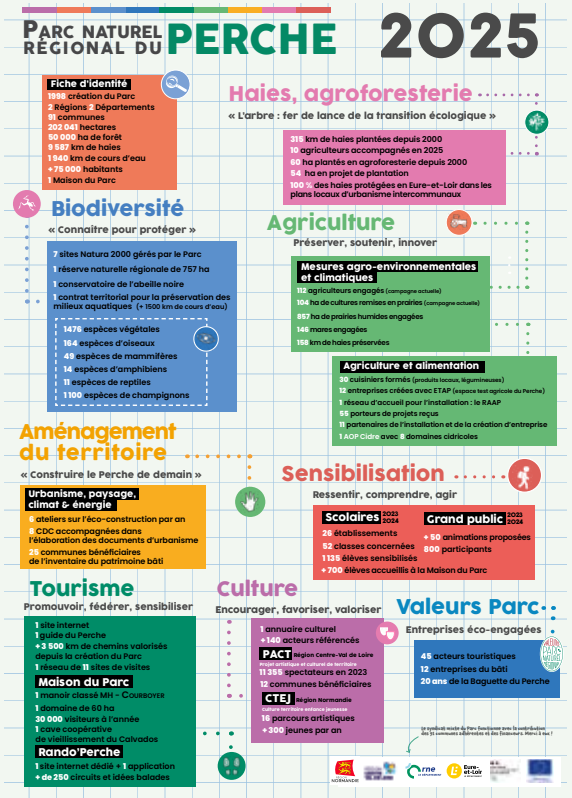

RÉTROSPECTIVE
2E SEMESTRE 2025

Cérémonie du 14 juillet au Monument aux Morts



M. Girondeau E., Maire et M. Leriget P., Maire délégué



Mme Carrouget D., Conseillère Départementale et M. Girondeau E., Maire.

Barbecue Géant, Concert Pop Rock et Feu d'artifice, le 13 juillet

Pour célébrer la Fête Nationale, l'association "Sports Loisirs" conjointement avec la commune ont organisé un Barbecue géant sur le site de La Goguerie. Soirée animée par un concert Pop Rock avec le groupe "Fcom". Le feu d'artifice a rassemblé un grand nombre de spectateurs et a rencontré un vif succès.







Maisons fleuries 41 personnes diplômées



Suite aux cérémonies du 14 juillet, ce fut la remise des diplômes du concours des maisons fleuries, organisé par la municipalité. Cette année, 41 personnes ont égayé les extérieurs de leurs habitations. Elles ont été récompés par les élus. Pour embellir votre quartier, partager des idées de jardinage, favoriser la biodiversité locale et recevoir une belle reconnaissance pour votre travail floral, venez rejoindre ce joyeux groupe de jardiniers.

Banquet des aînés

A l'issue des cérémonies du 11 novembre , le traditionnel banquet des aînés organisé par la commune et le CCAS (centre communal d'action sociale) a une nouvelle fois été l'occasion pour les séniors de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive grâce à l'animation du groupe "Pascale Musique". Ce repas a rassemblé 171 convives à la salle des fêtes. Eric Girondeau, Maire a souhaité la bienvenue à l'assemblée et en a profité pour faire le point concernant l'avancée des travaux sur la commune.



Les invités ont partagé un excellent menu préparé par le traiteur « La Forge ». Dix administrés ayant eu 70 ans et deux doyens. Mme Janine Dutour et M. Roger Bouchet ont été mis à l'honneur, des bouquets de fleurs leur ont été offerts.



Cérémonie du 11 novembre 2025

C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne. Un million quatre cent mille soldats "tombés au champ d'honneur" autant de familles meurtries. Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. "Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties", selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.





Hommage au Bleuet de France : symbole de la mémoire et de la solidarité par ce tableau réalisé par les élèves de l'école de Soizé. Merci à ces jeunes et leurs professeurs.

Il y a cent ans en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuet de France. Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur qui poussait dans les tranchées témoigne de la force d'âme de la Nation.

Spectacles de Noël



Authon-du-Perche

Le mercredi 10 décembre à la salle des fêtes, la CDC du Perche et la commune ont offert aux enfants un spectacle « Les Contes Frisquets » suivi d'un goûter.

Soizé

Le dimanche 7 décembre, la commune a accueilli « Tolma » le magicien qui a ravi les enfants par ces nombreux tours de cartes.

L'après midi s'est terminé par une collation.



histoire

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
"Journée nationale du patrimoine"

Association conservation du Patrimoine Percheron



La rando du Facteur organisée par FFRandonnée 28 conte l'histoire de la Poste.
Visite du parcours historique et patrimoine *"Authon au fil des siècles"* guidée et Histoire du Facteur Cheval, commentée par M Loïc Fontaine



Une chute sur un chemin de la Drôme à cause d'une pierre, va entraîner Ferdinand Cheval dans le plus fou des rêves: la construction de son "Palais idéal" à Hauterives. Avec une volonté peu commune, il réalise pendant plus de 30 années , une oeuvre hors du temps et de toutes références architecturales et artistiques de la fin du XIXe siècle

Carte postale du bureau de poste place du Puits de la Botte et route de Nogent.

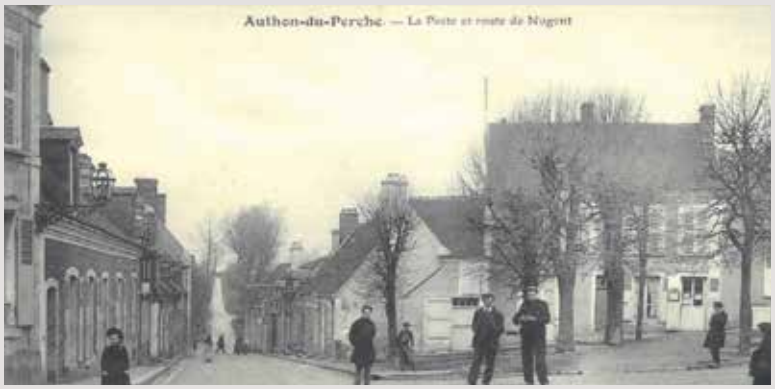

Le bureau de distribution ouvert en 1838. Il dépendait de Nogent-le-Rotrou. Puis en 1845, il devient bureau de direction donc autonome. Deux des premiers receveurs sont restés en poste de 1850 à 1908. Dans les années 1850, la localité prit le nom (sur les cachets de la poste) de Authon-du-Perche. Pourtant ce n'est qu'en 1935, qu'un décret officialise cette transformation de son appellation. La poste avait anticipé.
Le 6 juillet 1893-Le conseil municipal demande le changement d'emplacement du bureau de postes (situé à l'extrémité de la ville, mais on ne connaît pas le lieu). Il sera installé Place du Puits de la Botte. En 1929, le local arrive en fin de bail qui ne peut pas être renouvelé car l'immeuble a été vendu. Le nouvel emplacement sera situé rue Basse. Ce projet a été mené à bien puisque le 4 juin 1930, un compromis pour la location et la promesse de vente de l'immeuble situé rue Basse entre Mme Fournier S, propriétaire et M Chevreau , maire le la commune fut établi. Le 4 septembre 1953, le conseil municipal autorise M le maire, M Couronne, à signer le bail du bureau de poste pour une durée de 9 ans.Depuis 2013, le bureau de poste a été transféré 10 ter Avenue Jean Moulin. L'ancien bureau a été vendu par la commune à des particuliers.

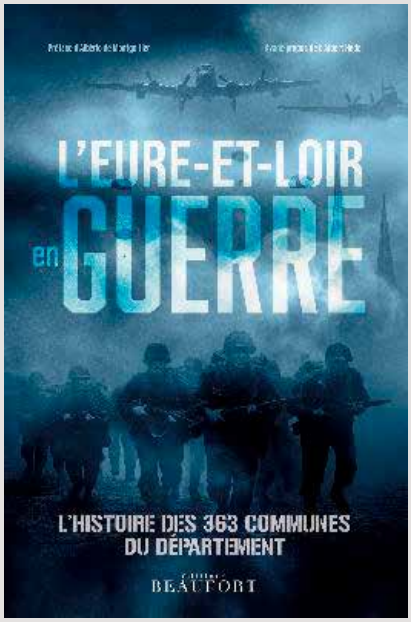

Au cours de la Seconde Guerre Mondiale, l'Eure et Loir a traversé l'une des périodes les plus difficiles de son histoire.
Ce livre propose un récit inédit, retraçant l'histoire de chacune des communes d'Eure-et-Loir pendant ces années de tourmente.
"En vente en librairie"

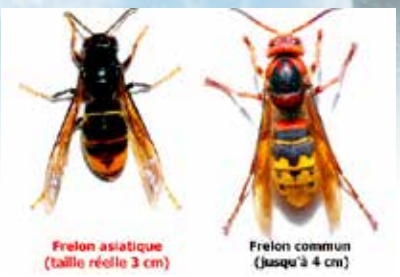

FRELONS

En hiver les nids de frelons asiatiques se vident progressivement.A partir de la mi-janvier, les nids sont en général abandonnés et ne sont plus réutilisés l'année suivante. Leur destruction n'a alors aucun intérêt sanitaire ou écologique, sauf pour des raisons de sécurité (chute de branches,par exemple) ou esthétique.

- Faut-il encore détruire un nid en fin de saison? Tant que le nid est actif, il reste recommandé de faire intervener un professionnel. Lorsque le nid est déserté, il n'est plus nécessaire de le faire détruire, il se dégrade naturellement.

- Si vous repérez un nid de frelons asiatiques : ne vous approchez pas et ne tentez pas de le détruire vous-même, signalez le à la mairie ou contacter un professionnel de la désinfection. En cas de piqûres multiples ou de reaction allergique, appelez les services d'urgence (115, 112 ou 18)

Pour en savoir plus :

ALLO FRELONS : 06 75 36 24 05 ou https://allo-frelons.fr

MAIRIE Authon-du-Perche



MAIRIE Soizé



Restez connecté et informé

www.authonduperche.org

SUIVEZ VOS COMMERÇANTS SUR :
www.leshallesauthonnaises.fr

Suivez nos actualités sur facebook

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION sur votre téléphone pour être informé de ce qui se passe *DANS VOTRE COMMUNE*
Panneau Pocket

Contact : mairie.authonduperche@wanadoo.fr

HORAIRES	AUTHON	SOIZÉ	FRANCE SERVICES	CNI/PASSEPORT
LUNDI	9h-12h - 14h-17h	/	9h-12h - sur rdv 14h-17h	13h15-17h
MARDI	9h-12h	/	9h-12h - sur rdv :14h-17h	/
MERCREDI	9h-12h	9h-12h	9h-12h	13h30-17h
JEUDI	9h-12h	14h-17h	9h-12h - sur rdv :14h-17h	/
VENDREDI	9h-12h - 14h-17h	/	9h-12h - sur rdv :14h-17h	8h45-12h30 retrait des titres sans rendez-vous de 13h15 à 17h
SAMEDI	1er et 3e samedi du mois 9h-12h	/	/	1er samedi du mois 9h-12h

Le Bulletin municipal de la Commune Nouvelle d'Authon-du-Perche N° 50 est une publication de la Mairie d'Authon-du-Perche
Directeur de la publication : **Éric GIRONDEAU**
Réalisation et impression : Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52 - Dépôt légal N°xxx - Février 2026